



Paris, le 10 Novembre 2016

L'action de tous s'impose.

Confrontée au mal être généralisé vécu par les salariés de La Poste et au développement des luttes, la Direction de la BSCC (*Branche Services Courrier et Colis*) s'est vue contrainte d'ouvrir des négociations sur les conditions de travail des facteurs et de leurs encadrants.

A l'initiative de la CGT, toutes les organisations syndicales ont agi ensemble lors de la plénière du 26 octobre dernier pour exiger de la direction de La Poste:

- ➔ la suspension des réorganisations,
- ➔ faire de l'emploi une priorité,
- ➔ l'ouverture de négociations dans tous les métiers de La Poste.

Face à un front syndical déterminé la direction de La Poste a été contrainte de se plier aux exigences des organisations syndicales.

La CGT exige que ces engagements soient tenus sur l'ensemble du territoire et dans tous les métiers. Il n'est pas acceptable que dans un contexte de crise sociale, certaines directions locales cherchent à passer outre les décisions issues de la négociation pour poursuivre la mise en œuvre de projets de réorganisations antisociales.

Pour la CGT, l'engagement et l'action des salariés est indispensable,

- ➔ pour imposer à la direction de respecter sa parole
- ➔ pour que de réelles négociations permettent d'améliorer la situation de tous les postiers

La CGT appelle à ce que partout les salariés de tous les métiers de La Poste (*réseau, courrier, colis, centre financiers...*) employés et cadres, se réunissent, débattent et décident ensemble pour dire stop aux mauvaises conditions de travail.

Depuis trop longtemps les directions utilisent la conscience professionnelle des postiers reconnue par la population, pour leur faire faire n'importe quoi dans n'importe quelles conditions, dans un seul but : **tirer le maximum de profit de leur travail !**

De très nombreuses luttes éclatent partout en France depuis des mois. À l'appui de ces fortes mobilisations des postières et postiers, la CGT veut être porteuse dans les négociations de propositions alternatives construites par et pour les postiers et usagers.

Pour la CGT il s'agit de reconstruire des organisations du travail à partir des besoins exprimés par les postiers pour mieux faire et mieux vivre leur travail.

Qui mieux que le postier peut savoir comment doit être organisé son travail pour être efficace ? C'est en ce sens que la CGT propose que ces négociations se déroulent à partir du lieu de travail en octroyant le temps nécessaire aux personnels pour pouvoir s'exprimer, donner son avis, faire valoir ses propositions !

A travers sa campagne nationale pour l'emploi, la CGT porte l'exigence de créations d'emplois partout et la dé-précarisation (*transformation des CDD, intérimaires, CUI, contrats jeunes, apprentis... en CDI à temps plein*).

La CGT appelle nationalement l'ensemble des postiers à agir dans la semaine du 14 au 19 novembre

Le Syndicat des Services Postaux de Paris dépose un préavis de grève pour le 17 Novembre 2016 couvrant les services DSCC et DRLP Paris

Fermetures définitives de Bureaux de Poste à Paris : Stop !

La CGT, avec ses Unions Locales et notre syndicat, alerte les parisiens sur les projets de fermetures de bureaux de poste. Après 19 bureaux fermés, 13 autres sont concernés. Certains se trouvent dans les quartiers populaires. La Poste n'informe même pas les élus de la Ville de Paris, quant aux usagers...

Des centaines de signatures ont été recueillies devant les bureaux du 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 17^e, 18^e.

Allons ensemble les remettre au Président, tous devant le Siège de La Poste - 9 rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris le 17 novembre à 14 H - M^o Balard ou Corentin Celton.

RASSEMBLEMENT DEVANT LE SIÈGE



L'ensemble des postières et des postiers sur l'ensemble du territoire subissent l'augmentation individuelle de la charge de travail.



Il est demandé aux personnels d'absorber la mise en place de nouvelles activités (nouveaux services Facteo, les Petits Paquets Imports, les relais Pickup, Chrono, etc.), de même qu'il est exigé de respecter de nouveaux process (collecte en boîte, interactivité, prédict, etc.), et toute cela sans moyens ou prise en compte dans l'organisation du travail.

Les factrices et les facteurs subissent des pressions quotidiennes pour écouler le trafic et au final aucune reconnaissance. Le paiement des dépassements horaires sont minorés et/ou oubliés par les directions locales.

Tout ceci a des répercussions sur la santé des postiers (Accident de travail, congés maladies en hausse) !

Sans compter le zèle de certains directeurs locaux qui ici refusent des congés, là imposent des congés non choisis générant des découverts, au prétexte d'une soi-disant impossibilité de reporter des congés d'une année sur l'autre et surtout au mépris des textes en vigueur.

Alors que Noël 2016 s'annonce comme l'année de tous les records, La Poste renforce sa communication pour expliquer que tout va bien dans le meilleur des mondes, puisqu'elle va mettre des renforts en CDD, louer des véhicules supplémentaires !

LES INJUSTICES SOCIALES
EXISTENT PARCE QUE NOUS
OBÉISSONS SÛGEMENT À
CEUX QUI LES METTENT EN
PLACE.

Comment La Poste peut-elle encore accroître notre activité sans embaucher massivement ?
Comment peut-elle continuer à avoir recours à des contrats de « fortune » (intérim, CDD, contrats aidés ...), quand nos bureaux souffrent du manque d'emplois permanents ? Alors que la souffrance au travail à La Poste explose déjà, dixit 8 cabinets d'expertise qui ont saisi le Conseil d'État !

Pour la CGT, il est grand temps de prendre en compte la réalité du quotidien à la distribution

Pour la CGT il est urgent de répondre aux besoins des personnels et des services :

- ⇒ Comblent les emplois manquants en CDI
- ⇒ Un renfort pour deux tournées
- ⇒ Mise à disposition de matériels adaptés
- ⇒ Mise à disposition de véhicules adaptés
- ⇒ Paiement des dépassements horaires
- ⇒ Paiement des emports supplémentaires

Pour la CGT il est urgent d'ouvrir des négociations pour le métiers du courrier :

- ⇒ Accompagnement des tournées
- ⇒ Revalorisation de toutes les primes
- ⇒ 1 tournée = 1 titulaire
- ⇒ Plan de promotions
- ⇒ Normes et cadences
- ⇒ Plan santé et sécurité

Pour la CGT les personnels doivent :

- ⇒ Avoir le grade de base en II.1 avec repyramidage des autres fonctions ;
- ⇒ Bénéficier de mesure compensant la pénibilité du métier ;
- ⇒ Bénéficier de tous les outils limitant les risques ;
- ⇒ Obtenir l'ensemble des primes sans critères ;



Dernière Minute :

Pic Paris Sud : le 15 novembre, tous les agents du Centre sont appelés à faire grève par les sections locales CGT, SUD, FO et CFDT. Cette action fait suite à plusieurs semaines de mobilisation. La Direction alors qu'elle reconnaît devoir combler 23 emplois, ne trouve personne à embaucher ! pourtant elle prend des CDD ou des intérimaires.

C'est pourquoi les syndicats exigent le comblement des 23 postes, la transformation en CDI des intérimaires, le respect des engagements pris dans l'organisation du travail, une véritable prévision des emplois et des promotions ...